

Journée d'Étude et discussion : 29 novembre 2025
Sadique Époque – Comment en sommes-nous arrivés là ?
Livre de Dany-Robert Dufour

Dany-Robert Dufour, j'ai lu votre dernier ouvrage avec une vive attention. Votre étude documentée du personnage et de l'œuvre de Sade avec l'éclairage de ce que nous savons aujourd'hui au regard de la perversion et, dans un second temps, le nouage que vous établissez avec les caractéristiques d'un certain fonctionnement sociétal contemporain – qui tend malheureusement à se généraliser, vous le décrivez très bien – ont fait résonner en moi quantité d'exemples, qu'ils soient issus de ma pratique clinique ou, tout simplement, du quotidien.

Je ne peux donc qu'être touché, mais aussi résonner à cet aveu de pessimisme et de cette certaine mélancolie que vous donnez à entendre aux lecteurs à la fin de votre ouvrage.

Vous posez une question – et une réponse aussi dans votre ouvrage, lors de la première partie où vous retracez de manière très documentée la vie et l'œuvre du Marquis de Sade. Vous questionnez ce qui a permis aux actes de Sade d'infiltrer le langage au point de parler aujourd'hui de *sadisme*. « *Alors pourquoi, si l'excès de cruauté et l'extravagance sont connus depuis toujours par la philosophie et l'Histoire, la postérité n'a-t-elle pas reconnu, par exemple comme « néronisme », cette funeste passion dévastatrice pouvant habiter l'homme ?* »¹ Et vous donnez une réponse qui me semble très juste quant à l'impact qu'a eu et a toujours l'œuvre du Marquis : c'est parce qu'il a écrit. Ses écrits sont restés. Et son nom a donné un substantif : le sadisme. Ce n'est pas rien. Est-ce l'effet d'un traumatisme, à tout le moins d'une sidération si nous en venons à substantiver un nom propre ?

Lorsque j'ai été invité à participer à cette discussion, c'est à partir de ma pratique de l'expertise judiciaire, notamment dans le domaine pénal. Or, le premier point que j'aimerais justement préciser tient à la question de l'écrit. Car qui dit expertise, dit rapport, passage par l'écrit. Ce n'est pas rien, car dès lors que nous touchons aux questions de perversion, le rôle de l'écrit n'est pas anodin. En effet, dans le fantasme et le scénario pervers, l'écrit, tout comme le procès, peut participer à la jouissance perverse, il peut devenir le petit théâtre du pervers où sont exposés ses actes, le mal et le « pire que mal » qu'il a perpétrés². Et il existe tout un public pour y prendre part, pour, comme votre chère grand-mère lisant la revue *Déetectives*, à la fois en jouir et à

¹ Page 55 : « *La réponse est aisée : Néron a laissé de nombreux morts, mais aucun récit. Sade n'a laissé aucun mort (du moins dans l'état actuel des connaissances) mais plus de 10 000 pages de récits. C'est donc Sade qui, en signant ses récits de son nom, a permis que le sadisme de l'homme, toujours dénié, fut enfin nommé, décrit, raconté, exposé, narré... jusqu'à l'écœurement* ».

² Castel, P.-H. : *Pervers, analyse d'un concept, suivi de Sade à Rome*. Éditions Ithaque, 2014 : « *De fins psychologues ont d'ailleurs noté que l'aveu de certains grands psychopathes est loin de revêtir une dimension cathartique. Au contraire, tout se passe comme si, en se pliant à la cérémonie judiciaire, ils pouvaient retrouver et même répéter quelque chose de leur jouissance en travaillant au corps leur auditoire – et rallumer dans les yeux de ceux qui les écoutent précisément la lueur de détresse et d'épouvante dont cette jouissance a autrefois dépendu sur la scène du crime* ». p. 74.

la fois s'en offusquer. La situation politique actuelle n'est pas exempte de ces mises en scènes qui ont régulièrement les effets de coups de tonnerre.

De manière plus précise, en ce qui concerne une pratique psychanalytique dans le contexte judiciaire, je crois pouvoir témoigner que dans les parloirs des prisons où je me rends ou encore dans mon cabinet de consultation, j'ai jusqu'à présent entendu et lu à propos de beaucoup de violence (gratuite, vengeresse, réactive ou pro-active), de folie, d'actes qui relèvent parfois d'une profonde barbarie et de cruauté mais très peu de ce qui relèverait de mécanismes pervers. À l'exception, je crois, d'une sordide affaire, le genre de faits que l'on qualifie de « divers » mais qui scandalisent, jettent l'effroi un temps sur la population.

Il s'agissait d'une nuit de torture sur fond de règlement de comptes entre jeunes. La violence qui s'y est déchaînée aurait pu n'être que de la barbarie et de la cruauté. Néanmoins, si nous mettons de côté les influences et les enjeux de « l'effet de groupe », il n'en reste qu'à certains moments, les agents de ces actes faisaient en sorte que ce soit la victime qui en vienne à demander elle-même que lui soit infligés sévices ou humiliations.

Car il s'agit là d'une distinction sur laquelle je reviendrai plus tard, pour mettre en tension ces deux concepts que sont le sadisme et la perversion, articulés à la question de la demande : *Qu'est-ce qui distingue en effet l'acte sadique de l'acte pervers ?*

Ce n'est donc pas tant dans les affaires qui me sont envoyées par des tribunaux pénaux, ou protectionnel (jeunesse) que je constate le plus les mécanismes de la perversion. C'est davantage, j'ai le regret de le dire, dans les situations qui proviennent des tribunaux de la famille (juridictions civiles), que le plus de fonctionnements que je qualifierais de pervers me semblent perpétrés, dans la manière dont une procédure judiciaire (incluant parfois l'expertise même) peut être utilisée, pervertie, aux fins de déchoir l'autre dans sa pudeur ou son intimité. La victime peut être un ex-conjoint, mais l'enfant, lui, en fera le plus souvent les frais. Ce dernier (au-delà même de l'être humain qu'il représente) en tant que *sujet*, subit en général les affres d'un conflit dans lequel il n'a, pour le dire ainsi, rien à voir ou en tout cas dont il n'est pas responsable. Lorsque le ou la magistrat ainsi que les experts missionnés n'en sont pas avertis, les dégâts peuvent aller jusqu'au ravage.

La question qu'on pose par exemple à un enfant – de manière plus ou moins explicite – et qui le met, lui, en position soit de répondre, soit de demander de vivre plutôt chez l'un que chez l'autre de ses parents (ou à tout le moins son avis sur la question) correspond tout à fait à un mécanisme décrit plus tôt : demande-moi de t'infliger la souffrance qui a trait à ce qu'il y a de plus précieux pour toi. Et dans certains conflits ou enjeux entre parents, on perçoit bien que pour « l'intérêt supérieur » d'un enfant, on est prêt à régler ses comptes conjugaux et faire souffrir un ex-conjoint par le truchement de l'immaturation psychique d'un enfant qui se retrouve objectalisé, mais dont la présence est indispensable, comme sujet, devenu alors mobile du conflit. Dans de nombreux cas, les réactions sont vives et la symptomatologie qui se déclenche est le signe de profondes désorganisations intérieures. Cela se marque sur le corps et, sans grande surprise, ces manifestations prennent souvent l'allure d'une régression propre à la phase sadique-anale : encoprésie, énurésie, maux de ventre, constipations aiguës sont souvent à l'avant-plan dans ces contextes de profondes tensions.

Quelle marge de manœuvre nous reste-t-il, si nous pouvons encore considérer que marge de manœuvre il y a. Pour cela, j'aimerais repartir de la distinction évoquée plus haut qui, même si vous ne l'amenez pas telle quelle dans cet ouvrage, me semble de taille, car elle n'implique pas les mêmes choses et ne nous implique pas de la même manière face aux mécanismes que vous dénoncez, mécanismes issus du capitalisme et pleinement à l'œuvre dans le domaine politique actuel. Il me semble en effet que des niveaux différents doivent être distingués. Certains relèvent d'effets pervers d'un système, d'autres d'une dynamique perverse.

Quand avons-nous affaire au sadisme et quand avons-nous affaire à la perversion ?

La distinction qui m'est venue en lisant votre texte et plus précisément – sensibilité professionnelle oblige – le chapitre qui traite du glissement entre violence réactive et violence pro-active chez une certaine partie de la jeune population, m'amène à un premier temps d'arrêt autour de la question du *sujet*.

En ce qui me concerne, si le travail et l'expérience de terrain me conduisent à partager sur ce point l'analyse de Maurice Berger³, j'aimerais y introduire la nuance suivante. Oui, le sujet sadique tire en effet sa jouissance du mal et de la souffrance qu'il *fait* à l'autre. Mais le sujet pervers, en ce qui le concerne, tire sa jouissance du mal et de la souffrance qu'il *fait faire* à l'autre, ne visant donc pas seulement sa destruction, mais son *auto*-destruction : l'assujettissement de l'autre est ce que vise le pervers. C'est au-delà du plaisir à infliger le mal. Pour ça on a des tas de psychopathes qui y réussissent très bien. L'agent pervers, lui, par le fait de susciter l'angoisse chez l'autre, vise à atteindre le point le plus intime de son être afin de l'amener à la destruction, certes, mais, cerise sur le gâteau, à l'auto-destruction. Là est sa jouissance. Je m'appuie pour cela sur la thèse de Pierre-Henri Castel, dans son ouvrage « Pervers : analyse d'un concept⁴ ».

En outre, nous pourrions tenter l'exercice de situer cette distinction à un autre niveau : celui du *narcissisme*. Dans le sadisme, c'est le *moi idéal* de l'agent qui se trouverait être en cause : il est question de son moi idéal, en termes d'auto-valorisation et d'exercice de sa toute-puissance. De manière plus précise, n'assisterait-on pas, dans ces cas de violence barbares ou d'actes de sadisme, à une régression de l'idéal du moi vers le moi idéal, qui soutiendrait les mobiles d'une agression légitimée par la menace qu'imaginativement, l'autre représente ?⁵

³ *Le sadisme aujourd'hui* – Chapitre III- « le lumpen sadisme » p. 435 à 467.

⁴ Castel, P.-H. p. 50 :

« Il semble, en ce sens, que seul un sujet (pervers) puisse viser à détruire chez autrui ce qui le constitue (lui-même) comme sujet. S'il n'y a aucune qualité spéciale à la jouissance que le pervers retire de ses actes (en termes d'acuité, etc.), il y a en revanche une jouissance spécifique prise au Mal d'autrui en tant que sujet – et si j'insiste fortement sur ce point, en tant que sujet et non en tant qu'être humain ou quoi que ce soit d'autre de plus général, c'est parce que l'ambition d'amener autrui à se nuire à lui-même en le prenant au piège de ses propres actions est au cœur du drame. Le scénario pervers typique, c'est une lutte à mort ».

⁵ Inspiré de l'argument de Jacques Roisin dans son article : « Hypothèse sur le fanatisme et la contagion barbare » : « C'est dans la régression de l'Idéal du moi vers le moi Idéal que surgit le phénomène social de la soumission de l'homme à la haine destructrice de l'autre et que c'est cette régression que le discours fanatique provoque. On retrouve en effet dans les discours et les comportements fanatiques haineux une série de traits typiques de la

Alors que dans le scénario pervers, est-ce que cela ne relèverait pas avant tout d'un mécanisme spécifique impliquant *l'idéal du moi* ? Face au sujet pervers, un autre sujet est indispensable, il doit être mobilisé pour satisfaire à l'agent, il doit être conduit à porter une demande, à en appeler à son bourreau, pour s'identifier à son désir afin que s'accomplisse le mal et la souffrance.

Dans le cas du sadisme, s'il s'agirait donc d'un dysfonctionnement impliquant le narcissisme spéculaire (secondaire), il me semble en revanche que dans la dynamique perverse, c'est davantage dans le champ du narcissisme originaire, que la racine se trouve. Antérieur au miroir. Au sens où l'autre, en tant que sujet, deviendrait l'instrument de l'autoérotisme de l'agent pervers : sans limites, c'est l'agir sur l'angoisse de l'autre qui devient alors le mode de jouissance propre. Dès lors, autrement qu'une régression de l'idéal du moi vers le moi idéal, c'est le fait d'une utilisation détournée de l'idéal du moi (produit de l'intégration des exigences culturelles, éthiques et morales) qui, pervertie mais nécessaire, permettrait à la jouissance de se déployer de manière « polymorphique ». Le sujet pervers peut dès lors aller au bout de ses intentions, sans subir aucune crise interne (doutes, culpabilité, compulsions, etc.) puisque qu'il projette et impose à l'autre les affres de cette crise, au prix de l'angoisse, dont il se retrouve lui-même exempté.

Si cela s'avère glaçant, il n'en reste pas moins que ce qu'il ne s'agit pas d'évacuer, c'est le corolaire à tout cela. Le « névrosé moyen », que nous sommes, a donc sa responsabilité puisqu'il est ici question du sujet. Et cela nous permet de remettre en question l'existence même du pervers : ce dernier n'existe en effet qu'au même sens où un monstre existe : il prend la forme que lui donne notre angoisse⁶. Si cette distinction s'avère infime, elle n'en demeure pas moins de taille. Sans tomber dans un optimisme naïf, cela demeure la seule marge de manœuvre à laquelle nous pouvons prétendre – à condition d'en être un minimum avertis – afin de limiter le déploiement du scénario pervers.

relation spéculaire à l'autre, ils gravitent autour de l'affirmation d'une identité imaginaire commune de type narcissique et de la haine des différences ».

⁶ À nouveau, je m'appuie sur la thèse de P.-H. Castel pour avancer ceci (p. 68) : « L'agir pervers dépend des opportunités de déploiement qui lui sont octroyées et non d'une prédisposition de l'agent. La version subjective de la perversion est profondément relationnelle. On ne peut pas être pervers tout seul. Il faut pour cela un patient qui doit être lui-même un sujet. Mais un sujet vulnérable. Afin de pouvoir être subjectivé ».